DLP-8-5-8032.373

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

N° 167 - 29 avril 1980

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE des STATIONS d'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION RHONE-ALPES
(AIN, ARDÈCHE, DROME, ISÈRE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

ABONNEMENT ANNUEL: 60 F

55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3
Tél. (78) 62.20.30 (Postes 426 et 427).

C.C.P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

Répondeurs : Ardèche-Drôme : (75) 43-34-36 Isère (Météo. Nat.) : (76) 42-64-01
Lyon : (7) 860-17-74 Hte-Savoie (Ch. d'Agriculture) (50) 67-34-11
Savoie : (79) 85-07-09

Pendant la période de végétation active une surveillance attentive des cultures est indispensable pour obtenir une bonne protection phytosanitaire.

Concours de détection des maladies de la vigne.

Comme chaque année nous organisons un concours de détection des maladies : *Mildiou, Black-Rot, Brenner, Botrytis.*

Les échantillons de feuilles malades seront adressés à la Station en précisant : Nom ; Prénom ; Adresse postale de l'expéditeur.
- commune et lieu dit de la récolte - cépage
- situation - altitude - exposition - humidité du sol
- date de la récolte.

Le premier envoi de chaque commune en AOC ou VDQS et les 3 premiers envois de communes différentes pour chaque région de notre momenclature chiffrée seront récompensés par un abonnement gratuit au Bulletin "Avertissements Agricoles" en 1981.

ARBRES FRUITIERS

Le traitement mixte insecticide et fongicide effectué après la floraison assure une excellente protection. Cependant sur pommier une intervention avant ce stade sera souvent nécessaire.

ACARIENS Araignées rouges (P.Ulmi). Les éclosions se poursuivent plus activement dans les régions les plus précoces. Un traitement doit être envisagé dans les vergers infestés. A cette époque nous recommandons de préférence l'animert*

POMMIERS - POIRIERS **TAVELURES**

Les premières manifestations sont déjà observées depuis quelques jours et les sorties de primaires seront plus nombreuses vers le 5 mai.

En conséquence, *la période actuelle étant très favorable à la tavelure,* un nouveau traitement est indispensable dès réception.

Pucerons cendrés et chenilles, les premières attaques de chenilles se manifestent alors que les colonies de pucerons se développent. Un traitement insecticide sera effectué dès l'apparition de ces ravageurs. Sur pommiers utiliser un produit non dangereux pour les abeilles ou attendre la fin de la floraison.

POMMIERS Sur vergers insuffisamment protégés de fortes attaques de l'acarien de l'aubépine (femelles hivernantes rouges) sont observées. On interviendra alors le plus tôt possible avec une spécialité à base de Maitac*, Tudy*, Néoron* ou de Dicofol°,

Si nécessaire, renouveler la protection oïdium.

POIRIERS Charançons phyllophages et hoplocampe (trou visible près du calice des poirettes dont l'intérieur est dévoré), traitement insecticide dès la fin de la chute des pétales.

Psylle dans les vergers correctement traités *pas d'intervention* actuellement, attendre un avis ultérieur.

- Spécialités commerciales*
- Matières actives° (nombreuses spécialités)

P372

PECHERS Acariens : voir arbres fruitiers, un traitement sera nécessaire dans les vergers fortement infestés l'an dernier.

Pucerons verts et bruns : utiliser Pirimor* Tamaron* et dans les vergers attaqués par le Thrips (jeunes fruits déformés) Orthène*, Lannate*, Lindane° ou Sumicidin*. C'est au stade "chute des collerettes" que se place le premier traitement *tavelure* ; dans les secteurs sensibles à cette maladie on utilisera : Mancozèbe°, Benlate°, Carbendazime° ou Methylthiophanate°.

CERISIERS A surveiller les chenilles vertes de cheimatobie et les pucerons noirs. Produit conseillé AZINPHOS méthyl° associé à un fongicide contre monilia (voir bulletin n° 165).

NOYERS BACTERIOSE
Le premier traitement contre la bactériose du noyer est à effectuer pendant l'ouverture des chatons. On utilisera une spécialité à base de cuivre à raison de 150 g de cuivre à l'hl.

CASSIS
Actuellement l'évolution des acariens provoquant les gros bourgeons est très active. La protection avec endosulfan° sera maintenue.

FRAMBOISIER
Renouveler le traitement didymella (tiges blanches et dépérissantes) avec un produit anti tavelure tel que Mancozèbe° également actif sur l'Anthracnose, on ajoutera éventuellement un lindane° ou insecticide de contact contre l'anthonome.

ORNEMENTS - ROSIERS
Avec le départ de la végétation sont apparus l'oïdium et les pucerons, un traitement mixte est indispensable s'il n'a pas déjà été effectué. On utilisera de préférence contre oïdium Bayleton 100*, Funginex*, Saprol*, Rubigan*, ou le soufre°. Les pucerons sont très sensibles aux insecticides de contact et les systémiques.

- Spécialités commerciales*
- Matières actives° (nombreuses spécialités)

GRANDES CULTURES

ORGE - RHYNCHOSPORIOSE DE L'ORGE
Cette maladie qui est restée souvent présente pendant tout l'hiver a été favorisée par les conditions climatiques à la reprise de la végétation, et risque encore de s'étendre avec la persistance de ces conditions. Il est donc recommandé dans toutes les parcelles infestées par cette affection d'effectuer un traitement. Les produits les plus efficaces sont : Bayleton total*, Bledor 3*, Cereflor*, Rimidine plus*, Splendor* et le Tilt 325*.

BLE - PIETIN-VERSE :
On observe cette maladie dans certaines zones de la circonscription, et surtout sur les blés semés précocement. Un traitement s'avère necessaire dès que 20 à 25 % de talles sont atteintes.
On utilisera un des produits précédents et de toute façon une spécialité contenant du bénomyl° ou carbendazine° ou méthylthiophanate° ou thiabendazole°.

CULTURES MARAICHERES

Mouches, (carotte, oignon et poireau, chou et navet, des semis)

Utiliser les insecticides cités ci-dessous, suivant les doses indiquées sur les emballages.

A) En traitement du sol, en plein ou localisé:

- Mouche de la carotte, oignon et poireau: granulés de Basudine*, Umuter*, Birlane*, Dyfonate*, Dursban* (sauf carotte), Nexagan*, Phytosol*, TRI-VC*.
- Mouche du chou : granulés, Birlane*, Nexagan*, Phytosol*.
- Mouche du navet: granulés, Birlane* et Phytosol*.
- Mouches des semis, de préference en pulvérisation avec Birlane*, Phytosol* et Dursban*

B) En traitement des semences: (oignon, poireau) Phytosol*.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie *R. GIREAU*
Chef de la circonscription phytosanitaire Rhône-Alpes

Imprimerie de la station Rhône-Alpes - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET
Inscription CPPAP.N°477 AD.